



ARCADE Paysans et Ruraux solidaires recherche, dans le cadre d'un remplacement :

Un(e) technicien(ne) d'accompagnement (H/F)

Poste à temps plein – CDD 12 mois

Présentation d'Arcade :

Forte de ses 30 ans d'expérience, Arcade accompagne des chefs d'entreprise : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales des départements du Nord et du Pas de Calais. L'association intervient à leur demande pour les aider dans leurs démarches de nature économique, financière, comptable, sociale, juridique et fiscale.

L'objectif principal d'Arcade est de rompre l'isolement, redonner confiance et autonomie aux professionnels en difficulté. L'accompagnement humain est au cœur du métier.

Arcade fait partie du réseau Solidarité Paysans.

Mission du poste :

Arcade recrute un(e) technicien(ne) d'accompagnement à temps plein (35 heures/ semaine) dans le cadre d'un remplacement pendant un congé maternité et un congé parental.

Votre mission principale sera d'assurer l'accompagnement des professionnels (Agriculteurs, Artisans et Commerçants) fragilisés en binôme avec un bénévole.

Vous participerez à la vie associative en contribuant aux rapports d'activité annuels, en participant à une des commissions qui anime l'association (communication, animation...).

La formation sera assurée en interne mais également lors de sessions de formations organisées par la commission animation ou par le réseau Solidarité Paysans.

Profil du candidat :

- Connaissances : du milieu agricole ou artisans/commerçants nécessaires.
- Compétences : Capacités rédactionnelles et de synthèse, Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Notions en comptabilité et gestion d'entreprise
- Qualités : organisation, autonomie, rigueur, écoute, intérêt certain pour les questions sociales et agricoles. Capacité à travailler en équipe.
- Qualification niveau BAC + 2 minimum.

Conditions du poste :

- Contrat CDD de 12 mois. Durée du temps de travail : 35h/semaine. Période d'essai de 1 mois
- Le poste sera basé à Hazebrouck avec déplacements sur le Nord et le Pas de Calais
- Permis B obligatoire – des véhicules sont à disposition des salariés dans l'antenne.
- Rémunération suivant le protocole d'accord interne (690 points soit 1952.70 € brut).
- Prise de poste : 10 février 2023

Envoyer lettre de motivation et un CV à :

ARCADE, Paysans et Ruraux solidaires, BP 80023 59529 HAZEBROUCK cedex

Adresse Électronique : coordination@arcade5962.fr

Date limite de candidature : 9/02/2023